

# UN PILOTAGE RÉGIONAL PRÉSERVANT LES ATOUTS DE LA PROXIMITÉ

## Conseil d'administration (Présidence)

Président  
Gilles Clavel

1<sup>er</sup> Vice-Président  
Denis Guvenatam

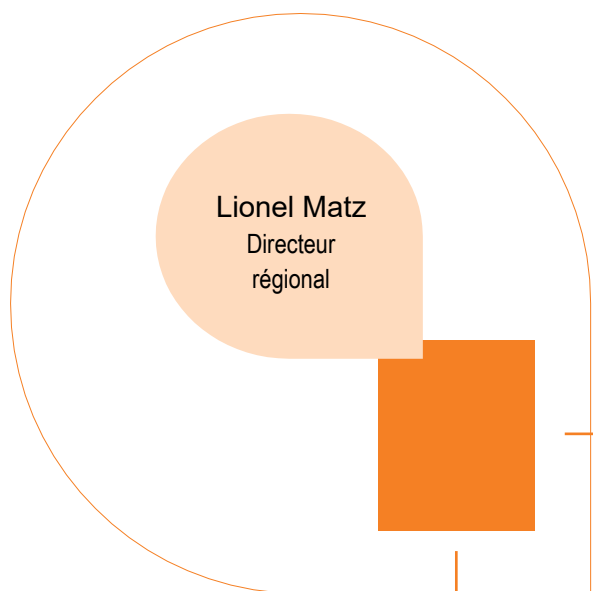
Lionel Matz  
Directeur  
régional

Pierre-Emmanuel Donot  
Directeur Recouvrement et Juridique  
Directeur du site Auxerre

Romain Gibert  
Directeur des Travailleurs indépendants  
et de la Relation cotisants – DRRTI BFC  
Directeur du site de Dijon Toison d'Or

Renaud Himpens  
Directeur Contrôle et LCTI  
Directeur des sites Dijon  
Clemenceau et Nevers

Pierre Lecomte  
Directeur Production Employeurs et  
Professionnels de santé  
Directeur du site de Mâcon



Laurence de  
Sainte-Maresville  
Directrice régionale adjointe  
Directrice RH et Informatique

Valentin Couble  
Directeur financier et de la  
maîtrise des activités  
Responsable FEND

## Vos contacts en région

Statistique	3957	
Offres de services	0 811 011 637	<a href="http://www.contact.urssaf.fr">www.contact.urssaf.fr</a>
Contrôle	3957	
Informatique	3957	
Services cotisants	3957	<a href="http://www.contact.urssaf.fr">www.contact.urssaf.fr</a>
Communication	3957	<a href="http://www.contact.urssaf.fr">www.contact.urssaf.fr</a>

# UNE NOUVELLE GOUVERNANCE QUI S'EXERCE À DEUX NIVEAUX

## Au plan régional le Conseil d'administration

### Mission

L'Urssaf s'appuie sur un Conseil d'administration de 20 membres disposant de l'ensemble des pouvoirs de gestion définis par le code de la Sécurité sociale. A ce titre, le Conseil vote les budgets de la gestion administrative, approuve les comptes annuels de l'organisme, oriente l'activité de l'Urssaf en se prononçant sur les différents rapports qui lui sont soumis notamment ceux relatifs au fonctionnement administratif et financier de l'organisme. Enfin, il règle par ses délibérations, les affaires de l'organisme.

### Composition

- 8 représentants des salariés,
- 8 représentants des employeurs et travailleurs indépendants,
- 4 personnes qualifiées
- 3 représentants du personnel

### Composition

#### Représentants des salariés

Éric Beaujan  
Christian Bougnon  
Sylvain Boulanger  
Denis Guvenatam  
Franck Laureau  
Valérie Mazue  
Ludovic Sornay  
Olivier Vavon

#### Représentants des employeurs et travailleurs indépendants

Sandrine Bratigny  
Sébastien Brenot  
Carine Carbillet  
Gilles Clavel  
Jean-François Gondellier  
Michel Jaffiol  
Marie-Jeanne Leclerc  
Silvère Platret

#### Personnes qualifiées

Martine Abrahamse  
Véronique Broigniez  
Jean-Yves Hinterlang  
Véronique Parisot

#### Représentant du CPSTI Bourgogne Franche-Comté

Alain Moreau

#### Représentant du personnel

Ilario Carneiro

## Au plan départemental les Conseils départementaux

### Mission

Chaque département est doté d'un Conseil dont la composition est paritaire :

- 8 représentants des employeurs et travailleurs indépendants,
- 8 représentants des salariés.

Les Conseils ont pour mission d'assurer le suivi de l'activité à l'échelle départementale grâce à leur connaissance du tissu socio-économique local.